ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

<u>Dénomination Sociale : SAHEL CEMENT COMPANY</u>

Forme Juridique: SAU

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c,a - S960004 (production et commercialisation du ciment; exploitation-transformation-commercialisation des substances minières et des carrières; _ production et commercialisation de matériaux de construction; - bâtiments travaux publics/ Hydraulique-forage-génie-civil; commerce général/Import-export. participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, Et plus généralement toutes opérations entrant dans l'objet social ou susceptibles de favoriser le développement.)

<u>Siege social : siège social à Niamey ;</u> Quartier Avenue de la Liberté CI-15, +227 74 24 24 21. (République du Niger),

Capital social; 100.000.000 FCFA

Gérée par : NAGARI Mamane

Durée: 99 ans à compter du 06/06/2023

<u>Dépôt au Greffe Immatriculation</u>: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro NE-NIM-01-2023-B15-00008 en date du 06/06/2023.